

ASSISES DE LA CONSTRUCTION DURABLE EN OUTRE-MER SYNTHESE DE LA RESTITUTION DES ATELIERS CONCLUSIFS

Paris, février 2024



Matinée de restitution © AQC

A l'occasion des Assises de la Construction Durable en Outre-mer, une quarantaine de rapporteurs, ministres et représentants des territoires ultramarins et représentants des instances nationales, se sont réunis le 20 février pour la matinée de restitution publique des ateliers conclusifs. S'inscrivant dans le cadre du programme OMBREE, l'organisation de ces Assises était l'une des préconisations du rapport sénatorial de 2017. La dernière étape sera la publication d'un livre blanc en octobre 2024, afin de proposer des référentiels adaptés aux spécificités de ces territoires. Tour d'horizon des premières conclusions de cette mobilisation sans précédent des acteurs ultramarins.

Matinée de restitution Assises de la Construction Durable en Outre-Mer

Mardi 20 février 2024

La matinée de restitution, animée par Marie-Christine Ponamale, journaliste à Outremers 360, s'est déroulée en 4 tables rondes thématiques et 1 table ronde sur la gouvernance et la pérennité des actions proposées. Parmi les intervenants présents : **Nadia Bouyer**, Présidente du programme PROFEEL et directrice générale d'Action Logement ; **Philippe Estingoy**, directeur général de l'AQC ; **Guillaume Gontard**, Sénateur de l'Isère et co-rapporteur du dernier rapport sénatorial Outre-Mer sur le logement ; **Vaimu'a Muliava**, Ministre en charge de la Construction, Urbanisme, Habitat du gouvernement de la Nouvelle Calédonie ; **Minarii Galenon Taupua**, Ministre des Solidarités et du Logement de Polynésie ; **Hervé Mariton**, président de la FEDOM et ancien ministre de l'Outre-Mer et **Micheline Jacques**, sénatrice de Saint-Barthélemy, Présidente de la délégation sénatoriale aux Outre-mer.

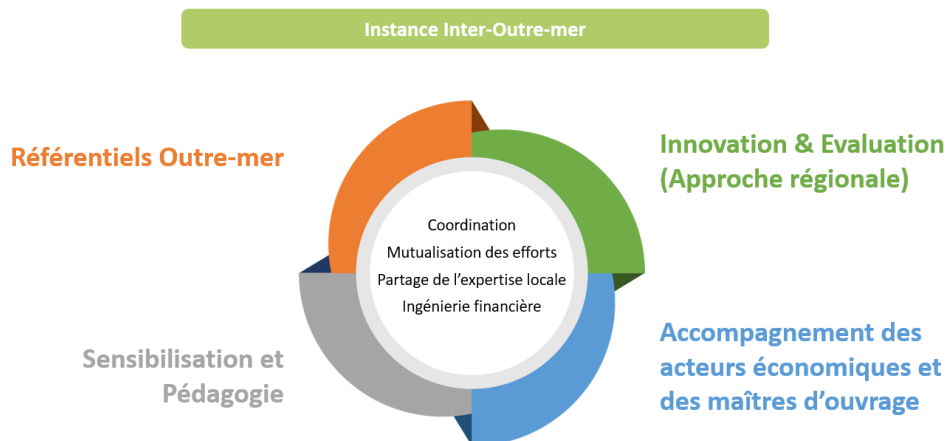
LES PREMIÈRES CONCLUSIONS DES ASSISES

1-Gouvernance et pérennité des actions

Pour mettre en place une gouvernance pérenne et poursuivre, dans la durée, le travail initié durant ces Assises, trois axes doivent être travaillés :

- ▶ L'intégration des territoires ultramarins **dans un collectif**,
- ▶ L'intégration de ces territoires **dans l'environnement politique, technique et économique**,
- ▶ L'intégration de **l'expertise régionale** dans la production d'un corpus normatif.

Une attention particulière doit également être portée à l'équilibre, qui reste à trouver, entre la mise en place d'un organe unique, porte-parole des territoires ultra-marins, et le soutien aux actions développées dans chaque territoire.



Configuration de l'instance inter outre-mer proposée

2-Adaptation et production de référentiels techniques vis-à-vis des contraintes environnementales, des matériaux disponibles localement et de la vulnérabilité des constructions

Chaque territoire dispose d'un savoir-faire local relatif à une construction adaptée au climat et aux ressources disponibles. **L'architecture vernaculaire présente différents atouts** (qualité d'usage, recours aux matériaux locaux, réponses aux spécificités climatiques). Ce savoir est à protéger et à valoriser car il a tendance à disparaître.

Un travail important doit être mené pour **formuler des référentiels techniques**, qui s'inspirent des textes formulés pour l'Hexagone mais **qui prennent en compte les spécificités locales** (techniques, économiques ou culturelles). Trois cas de figure peuvent être identifiés :

- ▶ La mise à jour de l'existant (par exemple : règles Antilles et référentiels sur la thermique),
- ▶ Des vides réglementaires à compenser (par exemple, réglementation para-cyclonique, RTAA manquante pour le tertiaire),
- ▶ Des pratiques héritées de l'Hexagone ayant fait disparaître les pratiques locales.



Articulation des propositions de l'atelier 'Adaptation et production de référentiels techniques'

3-Adaptation et production de référentiels vis-à-vis des usages et spécificités culturelles

En matière de logement, les **usages** (éducation, alimentation, hygiène...) **doivent être replacés au centre des référentiels**, chaque territoire disposant de sa propre culture et donc de sa façon d'habiter. Il est important d'acculturer les maîtres d'ouvrage à la **compréhension des milieux et des modes de vie sur chaque territoire** pour construire des logements que les habitants s'approprient, la qualité d'usage jouant un rôle important dans la pérennité de l'ouvrage.



Articulation des propositions de l'atelier 'Adaptation et production de référentiels vis-à-vis des usages et spécificités culturelles'

4-Contributions scientifiques locales à l'adaptation et production de référentiels

L'expertise locale permet, à la fois, de **valoriser la culture constructive locale** et de faciliter l'acceptation des constructions par les populations car leurs usages auront été pris en compte. Les laboratoires et les centres d'essais régionaux en collaboration avec les laboratoires nationaux représente une force dans l'adaptation des référentiels.

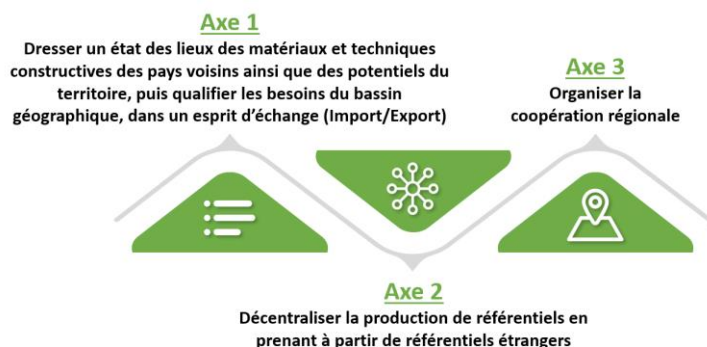


Articulation des propositions de l'atelier 'Contributions scientifiques locales à l'adaptation et production de référentiels'

5-Capitalisation sur les savoir-faire et les produits issus de zones géographiques proches

Un des défis identifiés pour les territoires ultra-marins est de pouvoir **construire leurs propres référentiels de construction**, qui répondent aux critères hexagonaux, tout en ayant la possibilité d'utiliser les produits disponibles localement. Cela implique une réciprocité entre les référentiels de pays différents. A l'heure actuelle, il est beaucoup plus écologiquement et économiquement rationnel pour Saint-Pierre-et-Miquelon d'utiliser des matériaux canadiens, mais ces matériaux canadiens ne correspondent pas aux référentiels en œuvre sur ce territoire.

Enfin, un autre enjeu fort concerne la méthodologie à adopter pour capitaliser sur les savoir-faire locaux : on observe fréquemment une descente d'information vers les territoires, mais la diffusion des messages issus des territoires ultra-marins vers les instances politiques ne doit pas être négligée.



Articulation des propositions de l'atelier 'Capitalisation sur les savoir-faire et les produits issus de zones géographiques proches'

Prochain rendez-vous est donné en octobre 2024 pour la publication du livre blanc des Assises de la Construction Durable en Outre-mer.

Plus d'informations sur OMBREE et les Assises :
<https://batiments-outremer.fr/>

Contacts presse :

Agence PopSpirit
Tel : +33 (0)1 42 93 44 56
Charlotte Ferran-Vincent
charlotte@pop-spirit.com
Marion Lambert
marion.lambert@pop-spirit.com



A propos d'OMBREE : Lancé en 2020 par l'Etat et financé par le dispositif CEE, le programme OMBREE (programme inter Outre-Mer pour des Bâtiments Résilients et Économes en Énergie) a pour objectif de participer à la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments ultramarins via des actions de sensibilisation, d'information et de formation des professionnels de la construction, en s'appuyant sur les acteurs locaux. Plusieurs actions structurent le programme avec un objectif transverse : partager les connaissances et soutenir les dynamiques entre territoires ultra-marins. Désormais intégré au programme PROFEEL, il est piloté par l'AQC.